

**Rapport de la commission des finances chargée d'examiner le
5^e plan financier d'investissement 2010-2021.**

Rapport général de M. Mathias Buschbeck.

Le 5^e plan financier d'investissement (PFI) a été renvoyé à la commission des finances et aux commissions spécialisées par le Conseil municipal le 15 septembre 2009, soit un mois plus tôt que l'année précédente, à la satisfaction de tous les groupes. En effet, cela a permis, globalement, de traiter cet objet parallèlement au budget. Pour sa part, la commission des finances s'est réunie les 3 novembre 2009 et 10 mars 2010 sous la présidence de M^{me} Frédérique Perler-Isaaz.

Que M^{me} Sandrine Vuilleumier qui a assuré la prise de notes de ces séances soit remerciée de son travail.

Préambule

Le PFI est un outil de pilotage en constante évolution et il ne débouche pas sur un vote. Le Conseil municipal peut néanmoins, s'il le souhaite, lui adjoindre des recommandations lorsqu'il en prend acte. Le PFI est en outre traditionnellement accompagné d'une proposition d'études et de préétudes permettant de proposer au Conseil municipal les objets selon l'agenda prévu par le PFI. Cette proposition, la PR-721, a été approuvée le 12 décembre 2009 lors de la séance du budget.

Séance du 3 novembre 2009

Audition de M. Pagani, maire de la Ville de Genève, chargé du département des constructions et de l'aménagement

Le maire indique que, comme par le passé, ce PFI est une boussole pour faire travailler l'administration. Il annonce que cette année le montant des investissements se situera entre 75 et 85 millions. Suite à la question d'un commissaire, il insiste sur le fait que, malgré que ce texte ne soit pas voté, il est à l'écoute du Conseil municipal par les remarques qu'il pourrait entendre ce soir ou les recommandations qui pourraient être votées.

Un commissaire socialiste tient à dire en introduction qu'il estime que cette version est bien meilleure que la précédente et il souligne la clarté des options stratégiques dont la présentation est claire et intéressante. Il regrette cependant que la conclusion ne soit pas à la hauteur de ce qui précède.

Page 17 – Répartition des investissements totaux

Un commissaire socialiste note un effort manifeste (237 millions contre 143 millions) par rapport au logement et il se déclare satisfait de cette amélioration.

Page 20 – Crédits déposés et crédits votés

Un élu socialiste constate une baisse au niveau des investissements prévus pour l'aménagement du domaine public. Le maire précise que cela est dû au travail du codirecteur de département qui a fait considérablement baisser les prix des travaux sur le tram. Le même commissaire remarque que des restrictions dans le domaine culture et loisirs ont été faites pour rendre moins lourds certains projets. Il ajoute que cet arbitrage, tel qu'il est présenté, lui convient.

Page 25 – Comparatif des dépenses d'investissement planifiées

Un commissaire socialiste note que cette nouvelle page est très instructive. Le maire en profite pour signaler qu'un effort didactique a été fait et que le prochain PFI sera encore meilleur de ce point de vue là.

Page 28 – Potentiel de crédits de réalisation dont le dépôt devrait intervenir en 2010

A la suite d'une question d'une élue Verte, la codirectrice répond que le déménagement de l'école de Saint-Jean est bien prévu pour cause de rénovation et que le début des travaux est bien prévu au début de l'année 2010, la proposition concernant cet objet ayant d'ailleurs déjà été adoptée au Conseil municipal.

Le codirecteur fait remarquer que la courbe des investissements est en train de remonter et que l'on sera dans deux ans à 120 ou 130 millions et certainement plus encore dans quatre ans parce qu'un nombre record de propositions a été déposé dans l'année en cours. Il indique que les pages 28-29 servent de feuille de route sur le travail des services pour la gestion et le contrôle de la planification. Il ajoute que l'on ne réfléchissait pas auparavant au but ultime et que la gestion par projet apporte énormément.

Page 29

Un commissaire d'A gauche toute! estime qu'il est bien que le *bowl* se retrouve dans le PFI, selon le souhait de la commission des sports.

Un élu Vert demande s'il y aura une ou plusieurs propositions pour l'aménagement du domaine public concernant l'assainissement OPB (bruit).

Le codirecteur répond que ces propositions seront plus spécifiques et concerneront certains tronçons de route. Il indique que, dans le prochain PFI, le programme OPB se retrouvera de façon plus explicite dans les projets actifs. Il ajoute que l'on cherche à éviter ces lignes génériques qui manquent de lisibilité.

Un socialiste demande si les projets sociaux prévus au précédent PFI et qui n'apparaissent plus dans le nouveau ont tous été réalisés, car ce n'est pas explicite.

On lui répond qu'une bonne partie d'entre eux ont été déposés et que d'autres ont été reportés. Ces derniers se retrouvent soit dans les projets actifs, soit dans les projets non planifiés, donc dormants. De plus, il y a des arbitrages au sein de l'administration entre les départements, puis au niveau du Conseil administratif. On arrive donc à ce stade avec un PFI déjà concerté.

Page 62 – Projets actifs

Un commissaire socialiste estime qu'il y a plus de projets que l'an dernier et que les dates de dépôt des demandes de crédit ont globalement avancé d'un an ou deux. Il remercie l'administration et note que le Conseil municipal a été entendu.

Une élue socialiste demande pourquoi les travaux du 8, rue Lissignol ne sont pas prévus en même temps que ceux du 10, rue Lissignol. On lui répond que les crédits auraient déjà dû être déposés et que les études ont pris du retard.

Globalement, sur le logement, le codirecteur rappelle que toute la planification a été avancée de deux ans et qu'on a fixé deux objectifs stratégiques et commencé deux grands ensembles, et que cela se fait forcément au détriment d'autre chose.

Page 67

Une socialiste demande ce qu'il en est de la Bibliothèque de Genève (041.018.13), projet qui devait être déposé en 2009. La codirectrice répond qu'en cours d'année la bibliothèque s'est dit que la remise à niveau technique pourrait servir à une réflexion plus complète sur les installations. Elle indique qu'à la demande des utilisateurs un projet de réaménagement a vu le jour et que les lieux accessibles au public seront requalifiés.

Un commissaire socialiste constate avec satisfaction que les arbitrages ont fait que les points 40-41-42 (culture et loisirs) n'ont pas progressé.

Page 68

Suite à la demande d'un élu démocrate-chrétien, il est confirmé que le crédit d'étude du BAC + 3 (042.041.03) sera déposé tout prochainement.

Page 69

A la question d'un élu socialiste demandant pourquoi le projet du Grand Théâtre est passé de 9,5 millions à 14 millions (043.009.06), la commission a reçu la réponse écrite suivante: «Le projet prend de l'ampleur parce que nous avons dû y intégrer des questions de sécurité qui deviennent de plus en plus contraignantes et strictes. Par ailleurs, le chapitre de l'éclairage de la salle qui était un chapitre séparé au PFI jusqu'à cette année a été intégré dans le montant global. Enfin, le temps passe et les choses se dégradent, ce qui impose également des travaux supplémentaires.»

Une commissaire socialiste demande ce qu'il en est de l'acquisition des deux patinoires de quartier (050.012.24). On lui répond que le Service des sports repousse d'année en année ce crédit.

Page 75

La même commissaire demande si la rénovation des locaux des clubs des aînés (063.016.00) a été repoussée. Voici la réponse écrite reçue par la commission: «Ce projet est actif sous le numéro 063.016.00 et sera déposé devant le Conseil administratif avant la fin de l'année, comme prévu.»

Page 77

Le maire confirme à un élu d'A gauche toute! que tout ce qui se rapporte au CEVA est programmé à l'horizon 2013.

Suite à une question d'une commissaire Verte, il est rappelé que le PFI est une prévision qui évolue et dont on prend une photographie une fois par an. Il peut arriver qu'une proposition n'ait pas de référence PFI, parce que le projet concerné n'avait pas pu être planifié préalablement. Rien ne change dans le PFI en cours mais la décision d'activer un projet prévu mais sans planification peut découler d'une motion.

Page 93 – Projets non planifiés

Une élue socialiste déplore l'absence de réaménagement de la salle d'attente du rond-point de Plainpalais (020.029.02), alors que la situation est connue depuis des années. Le maire signale qu'il avait voulu, vu le faible montant, assurer cette rénovation par des travaux d'entretien et que la commission des finances d'alors lui avait refusé et qu'elle lui avait demandé une proposition.

Un commissaire socialiste demande si le projet pour le Restaurant du Parc des Eaux-Vives est toujours le même ou s'il y a d'autres ambitions (020.016.07 et 020.016.08). On lui confirme que le projet n'a pas changé.

Un commissaire Vert se demande pourquoi la rénovation de la ferme Menut-Pellet (046.055.03) a été déclassée, alors que le magistrat Tornare annonçait encore récemment que ce projet était sur les rails.

Le maire répond qu'il faut définir un programme pour son utilisation. Il indique que la stratégie définie implique de trouver un locataire pour la villa La Concorde, ce qui permettrait de lancer la rénovation de la ferme Menut-Pellet. Il ajoute qu'il faudra trouver une solution temporaire (conteneurs) pour l'été prochain. La codirectrice précise que la réalisation pourra difficilement intervenir en 2010 et que le dépôt du crédit de réalisation n'aura pas lieu en 2010 car il n'y a pas encore d'étude.

Page 99

Un commissaire socialiste se penche sur l'ensemble de la planification de la rénovation des collecteurs. Il indique que le montant des études est passé de 103 millions l'an dernier à 142 millions cette année, ce qui représente à peu près 1 milliard et demi de francs de travaux. Il estime que l'on a tendance à Genève d'enterrer nos chefs-d'œuvre et rappelle qu'il s'était insurgé contre les systèmes en séparatif qui ne servent à rien et que le plan avait été modifié avec des zones en unitaire. Il demande où on en est et se demande si l'on n'est pas reparti pour la folie des grandeurs.

Le codirecteur répond par la négative et explique que les collecteurs ont une valeur à neuf et une durée de vie de cinquante à cent ans et que si l'on divise la valeur à neuf par la durée de vie on arrive à la démonstration que l'on peut investir à peu près 10 millions par année pour les collecteurs. Il ajoute que ce n'est pas le sous-sol qui doit dicter ce qui se passe au-dessus mais l'inverse. Il explique que c'est pour cela que c'est une tâche non planifiée et que l'on réinjecte dans les projets actifs en fonction des opportunités en matière d'aménagements. Il ajoute que l'on est soumis à l'image directrice imposée par la Direction du domaine de l'eau. Il explique que l'on est effectivement revenu en unitaire au centre-ville et resté en séparatif en dehors de la couronne, mais que l'unitaire ne renvoie plus comme avant au milieu naturel mais au contraire à la STEP à cause de la pollution. En ce qui concerne les réseaux qui se remettraient ensemble, il indique que c'est le cas à la sortie du domaine privé sur le domaine public parce que l'on continue à imposer aux propriétaires un système en séparatif même au centre-ville. Il reconnaît que cela fait des surcoûts sur leur domaine privé. Il ajoute espérer que les réseaux sont faits de telle manière que l'eau va où elle doit aller. Le commissaire socialiste demande encore si les systèmes de séparatif des quartiers dits périphériques ne devront pas recueillir dans dix ou quinze ans à leur tour les eaux de ruissellement à cause de la pollution.

Le codirecteur lui répond qu'il ose espérer qu'à terme il ne faudra pas étendre le système unitaire, parce que cela signifierait que la politique en lien avec la qualité de l'air et les émissions polluantes n'est pas efficace. Il indique par rapport aux normes OPAir, on est plutôt en diminution sur plusieurs polluants et qu'on est en phase de stabilisation.

Page 102

Un élu Vert demande des explications sur la piste cyclable du pont du Mont-Blanc (101.400.06).

Le maire répond que l'on étudie la question de la passerelle qui a été validée en secteur A dans le plan d'agglomération, ce qui assure un financement de 40% par la Confédération. Il ajoute que l'on étudie parallèlement, avant la construction de cette passerelle qui sera un chantier important (102.033.04), la possibilité d'inscrire sur le pont du Mont-Blanc une piste cyclable en réduisant les présélections qui sont surdimensionnées.

L'élu Vert rappelle que le financement de la Confédération n'est garanti que si les travaux débutent avant 2014. Il demande pourquoi on privilégie le marquage d'une piste sur le pont, qui sera provisoire, au lieu d'élargir la pont.

La codirectrice répond qu'il y a à ce stade deux projets, l'un à court terme et l'autre à long terme. Elle indique que l'étude de la passerelle, en élargissement du pont ou autonome, se fait en termes de circulation. Elle explique que l'étude actuelle porte en particulier sur les conditions d'accroche de cette passerelle et que cela permettra ensuite de lancer l'étude de construction.

Le commissaire rétorque en demandant pourquoi on en est encore au stade de l'étude, alors qu'il y a eu une première motion en 2003 et une autre en 2005, et quand finira l'étude. On lui répond que le but est d'être prêt en 2014 à ouvrir le chantier.

Page 104

Un socialiste regrette que les projets de rénovation de la villa La Grange et du Palais Eynard aient été reportés. Il ajoute que la villa La Grange est dans un état qui nécessite une rénovation rapide et qu'il n'aimerait pas que le Palais Eynard soit négligé, parce qu'il s'agit d'un bâtiment de référence pour la Ville. Il estime que ces deux projets devraient être prioritaires, d'autant plus que la Ville veut faire des investissements pour donner du travail à des entreprises.

Le maire rappelle que la rénovation de la villa Le Perron a été entreprise cette année et que cela a donné pas mal de travail aux tailleurs de pierres.

Séance du 10 mars 2010

Discussion et vote

La présidente signale que tous les rapports sont enfin arrivés et que l'on peut donc finaliser les travaux sur cet objet par les prises de position des groupes.

A gauche toute! déclare que ce 5^e PFI convient à son groupe, d'autant plus que les recommandations émises lors de la précédente mouture, notamment en matière de sport, ont été intégrées par le Conseil administratif. Son groupe est donc satisfait.

Le Parti socialiste se déclare infiniment content de constater que ces documents sont de mieux en mieux rédigés et plus complets d'année en année, et qu'ils continuent d'être envoyés dans les commissions spécialisées. Il précise qu'il s'agit de l'outil de travail idéal. Il ajoute que son groupe est satisfait de voir que la politique en matière de logement se développe, bien que cela soit encore insuffisant, et précise que cette tendance est toutefois positive.

Le Parti libéral a également constaté les changements de ce PFI et il est satisfait de voir évoluer les priorités en matière d'installations sportives. Il considère qu'il est important de voir les commissions spécialisées, en l'occurrence la commission des sports, s'en saisir. Il remarque encore que ce rapport est un document de travail et que l'on souhaite maintenant passer de la théorie à la pratique dans les délais prévus.

Les Verts s'associent au concert de louanges sur la raison d'être de ce document dont l'évolution est très rapide. Il rappelle le vote important concernant la création de 200 rues piétonnes en ville de Genève et espère que le prochain PFI en tiendra compte.

L'Union démocratique du centre déclare que son groupe est satisfait du contenu de ce plan financier.

Le Parti démocrate-chrétien remarque que la technique qui sous-tend ce plan évolue de manière positive et qu'il faut le souligner. Il pense donc qu'un tel plan mérite d'être soutenu. Il regrette toutefois qu'il n'y ait pas suffisamment de priorités dans ce PFI qui ne présente finalement qu'un inventaire à la Prévert.

Le Parti radical déclare qu'il est d'accord avec tout ce qui a été dit de positif. Il regrette cependant que l'on passe trop de temps sur ce document et que ce ne soit que maintenant, si près de l'ouverture de la discussion sur les comptes, que l'on valide ce document, car il est trop tard et le débat qui se déroulera au Conseil municipal n'aura aucun sens.

Rapport de la commission de la cohésion sociale chargée d'examiner le 5^e plan financier d'investissement 2010-2021.

Rapport de M^{me} Sandrine Burger.

Le 5^e plan d'investissement 2010-2021 a été renvoyé à la commission des finances et aux commissions spécialisées lors de la séance plénière du Conseil municipal du 14 septembre 2009. La commission de la cohésion sociale s'est réunie le jeudi 12 novembre 2009, sous la présidence de M. Pascal Rubeli. Les notes de séance ont été prises par M^{me} Marta Wesolowska, que la rapporteuse remercie pour la qualité de son travail.

Séance du 12 novembre 2009

Audition de M. Manuel Tornare, conseiller administratif chargé du département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports, accompagné de M. Sami Kanaan, directeur du département

M. Tornare commence par rappeler que le PFI est avant tout un plan d'intention qui peut être modifié à tout moment.

Le magistrat évoque deux priorités dans les domaines étudiés par la commission:

1. la petite enfance pour laquelle le Conseil administratif compte continuer sa politique actuelle malgré la crise;
2. la conservation du patrimoine arboré dont le plan est actuellement à l'étude en commission et vise à rectifier la politique sans audace et courage qui a prévalu par le passé.

Une commissaire enchaîne en interrogeant le magistrat sur les conséquences d'HarmoS. Elle souhaiterait savoir combien d'enfants vont rester une année de plus en crèche et si les locaux libérés dans les écoles suite à ce changement pourraient être affectés à des activités annexes.

M. Tornare explique que le département n'a pas encore les données précises concernant cette transition.

M. Kanaan complète en précisant que les chiffres sont plus ou moins connus (100 à 150 enfants), le problème étant qu'on ne sait pas où ces places seront libérées. Mais, surtout, cette libération risque de fluctuer d'une année à l'autre, raison pour laquelle le département ne pourra pas attribuer ces locaux à des associations qui, elles, ont des besoins fixes.

Une autre commissaire souhaite savoir où en est le projet d'EMS de Sécheron.

M. Kanaan rappelle que le financement d'un EMS nécessite une validation de la part de l'Etat. Or ce dernier a estimé que, jusqu'en 2016, les besoins sont couverts. La réévaluation se fera au premier trimestre 2010, date à laquelle le Conseil administratif saura ce qu'il en est pour Sécheron.

Un commissaire souhaiterait savoir si le PFI tient compte de l'inflation.

Il lui est répondu par le magistrat que non car cela n'est pas possible.

M. Kanaan propose une présentation PowerPoint du PFI des services du département soumis à l'examen par la commission de la cohésion sociale. La présentation étant jointe en annexe, la rapporteuse ne revient pas sur tous les points en détails.

Les principaux points passés en revue sont:

- que les services peuvent être gestionnaires et/ou bénéficiaires de crédits;
- les projets actifs et les projets non planifiés ainsi que leur poids dans les investissements;
- les priorités dans le domaine du patrimoine et celles liées aux objectifs du département;
- les projets majeurs par services (école, petite enfance, social, SEVE, pompes funèbres).

Au sujet de la petite enfance, M. Tornare précise qu'actuellement 64% de la demande est couverte et que les parents seront satisfaits lorsque 80 à 85% de la demande sera couverte, ce qui est prévu d'ici à 2013-2015.

Concernant les pompes funèbres, le magistrat insiste sur la nécessité de remettre une grille au cimetière des Rois afin d'éviter les scènes de drogue actuelles.

Suite à quoi le magistrat prend congé de la commission, car il est attendu ailleurs.

Le président ouvrant la séance des questions, une commissaire souhaite savoir si le département utilise la totalité des sommes qui lui sont attribuées.

M. Kanaan répond que le département essaie, mais qu'il n'y arrive pas entièrement, notamment pour les projets où il est gestionnaire car là les crédits doivent être activés par le Conseil municipal et cela prend du temps.

Une commissaire s'interroge sur les coûts liés au désamiantage; s'ils ont été chiffrés.

M. Kanaan a envoyé un tableau récapitulatif (cf. annexe) sur la question.

Suite à la remarque d'un commissaire qui critique l'utilité du PFI qui manque à son avis de tableaux comparatifs, ce qui empêche d'avoir une vision globale permettant de savoir où l'on diminue afin de pouvoir augmenter ailleurs, une discussion s'ouvre à ce propos entre les membres de la commission. Une autre commissaire se plaint du manque de perspective historique du PFI, une autre encore que les commissions spécialisées ne devraient pas l'étudier, car elles n'ont pas une vision globale, etc.

Sur quoi M. Kanaan rappelle que le PFI est avant tout un plan d'intention, un aide-mémoire sous la forme d'un inventaire des projets potentiels. Il accepte cependant l'idée de la dimension historique dont il va parler à ses collègues.

Etude du PFI page par page

Page 6

Une commissaire se montre ravie de voir inscrit le projet de crèche de l'Ancien-Manège qui est un projet citoyen.

Page 54

Une première commissaire demande si la surélévation de la crèche de Châteaubriant consiste à compenser la perte de celle du Lac. Un autre commissaire demandant, lui, si la crèche de Sécheron ne va pas déjà compenser cette même perte.

M. Kanaan répond que la crèche de Sécheron ne suffira pas à combler les places perdues avec la disparition de celle du lac. Par contre, avec la surélévation de celle de Châteaubriant, le solde des places sera à nouveau en augmentation, ce qui est la volonté du Conseil administratif.

Une commissaire souhaite savoir quel est l'avenir du bâtiment de la crèche du Lac.

M. Kanaan explique que le bâtiment, qui appartient à l'Etat, sera intégré au périmètre de sécurité de l'OMC et que pour le moment, aucune affectation n'a été fixée.

Page 65

Un commissaire se demande si l'étalement des travaux de l'école Liotard est lié à des problèmes d'amiante.

M. Kanaan rappelle que l'école Liotard a été expertisée en 2008 et qu'à part deux joints dans la chaufferie, il n'y avait aucun problème d'amiante. Les travaux

inscrits au PFI concernent les façades et la toiture, des installations sanitaires, de la salle de gymnastique et de la piscine. Leur étalement dans le temps est dû au fait qu'ils seront effectués pendant les vacances scolaires.

Page 73

Un commissaire relève que cela fait dix ans que la réfection de la crèche de la Madeleine est évoquée. Elle s'interroge devant le fait de ne plus la voir dans le PFI.

M. Kanaan confirme que la rénovation de la crèche de la Madeleine est une priorité du département. Mais, comme il est prévu que la crèche de la Madeleine fonctionnera en complémentarité avec la future crèche de l'Ancien-Manège, le calendrier des rénovations est lié à celui de la création de la nouvelle crèche...

Un commissaire demande en quoi consiste le projet du pavillon du Bois-de-la-Bâtie.

M. Kanaan lui explique qu'il s'agit d'un petit pavillon utilisé par les crèches et dont il s'agit d'améliorer la capacité d'accueil.

Page 78

Un commissaire souhaite savoir s'il est prévu d'utiliser l'énergie du crémaire pour chauffer le quartier voisin.

M. Kanaan répond que les études menées à ce sujet ont démontré que l'énergie dégagée n'est pas suffisante. Mais elle sera par contre utilisée pour chauffer les locaux du cimetière.

Page 96

Un commissaire demande des précisions concernant la petite maison à côté du cycle de Cayla. Il mentionne un projet de la Ville qui prévoyait d'en faire un centre pour les travailleurs sociaux hors murs.

M. Kanaan a répondu par écrit qu'il s'agit du chalet Helmut, propriété de l'Etat. Un projet de la Ville existait, en effet, mais il a été abandonné car le bâtiment est en trop mauvais état et le Canton n'entre pas en matière pour le rénover (coûts trop élevés).

Suite au départ de M. Kanaan, les partis prennent position.

Le groupe socialiste se dit satisfait des priorités du département, surtout concernant la rénovation des écoles et des clubs des aînés. Il émet cependant un petit doute sur l'utilité du PFI.

Les groupes de l'Union démocratique du centre, libéral et radical prennent acte du PFI sans autre commentaire.

Un commissaire libéral ajoute cependant qu'il maintient sa préoccupation quant à la nécessité d'une comptabilité analytique.

Le groupe démocrate-chrétien prend acte du PFI tout en émettant une réserve sur les intentions du magistrat et de ses services qui manquent un peu de clarté.

Les Verts prennent acte du PFI et se réjouissent notamment des investissements pour les crèches et les clubs d'aînés.

A gauche toute! prend également acte du PFI tout en souhaitant que le magistrat atteigne au plus vite le seuil de satisfaction de 85% dans le domaine des crèches.



5ème Plan financier d'investissement 2010 - 2021

Département de la cohésion sociale, de la
jeunesse et des sports :

Petite enfance

Ecoles

SEVE

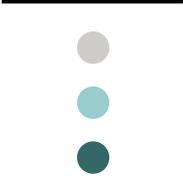
FUN

Social



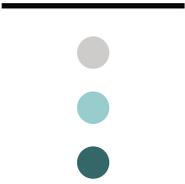
Les services sont gestionnaires et bénéficiaires des crédits destinés notamment à :

- Entretien les écoles,
- Créer et entretenir les places de jeux,
- Renouveler, entretenir et sécuriser le patrimoine arboré,
- Acquérir et entretenir les équipements et le mobilier pour les crèches.



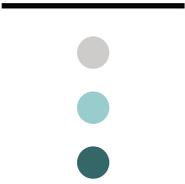
Les services sont bénéficiaires des crédits destinés notamment à :

- Construire et rénover les bâtiments,
- Equiper les bâtiments d'installations techniques et les rénover,
- Aménager des locaux (à l'exception des écoles),
- Acheter des véhicules.



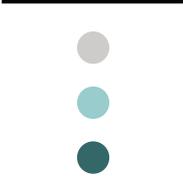
Critère d'analyse par statut

- **PRA = projet actif**
Projets proches d'une réalisation concrète.
- **PRNP = projet non planifié**
Projets correspondant à des intentions fermes.
NB : Des projets majeurs se trouvent dans les deux catégories (exemple Cité seniors rive gauche = PRNP)



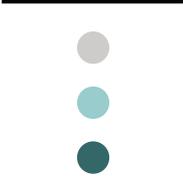
Critère d'analyse selon caractère technique

- Rattrapage d'entretien (exemple : travaux dans diverses écoles).
- Entretien amenant une plus-value à l'équipement (exemple : amélioration bilan énergétique).
- Rénovation lourde ou nouvel objet ou extension d'un objet existant).



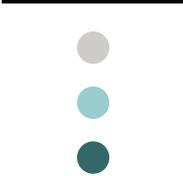
Poids des investissements PRA (projets actifs) par service

ECO	96,8 millions -	62,5 %
DPE	23,0 millions -	14,8 %
SOC	14,7 millions -	9,5 %
FUN	11,7 millions -	7,5 %
SEVE	<u>8,8 millions -</u>	<u>5,7 %</u>
	155,0 millions -	100,0 %



Poids des investissements PRNP (projets non planifiés) par service

ECO	68,2 millions - 55,4 %
DPE	24,2 millions - 19,7 %
SEVE	22,9 millions - 18,6 %
SOC	<u>7,7 millions - 6,3 %</u>
	123,0 millions-100,0 %



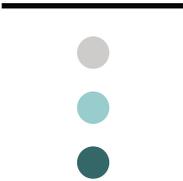
PRIORITES (hors politique de la jeunesse et des sports)

Priorités liées au patrimoine :

- ✓ Entretien des bâtiments et du patrimoine arboré.

Priorités liées aux objectifs stratégiques du département :

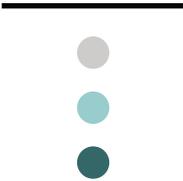
- ✓ Création de places de crèches (politique familiale et d'intégration),
- ✓ Projets aînés (politique sociale communale),



PROJETS MAJEURS

ECO : rénovation École de St-Jean et des Crêts-de-Champel – Construction groupes scolaires Chandieu et St-Georges.

DPE : en regard des taux de couverture de la demande, tous les projets situés aux Pâquis, à Champel, à la Cité, aux Eaux-Vives, à la Jonction et à Plainpalais sont des projets majeurs.



PROJETS MAJEURS

SOC : Cité seniors rive gauche – rénovation des clubs d'aînés.

SEVE : Plaine de Plainpalais et sécurisation patrimoine arboré, 2ème et 3ème étapes en PRNP.

FUN : rénovation enveloppe et installations techniques du Cimetière de St-Georges.

ANNEXE 2

**Quel est le coût cumulé pour la Ville de Genève des travaux d'expertise
et d'assainissement dus à l'amiante?**

<i>Expertises</i>	<i>Montants/Fr.</i>	<i>Dépenses effectuées ou prévues</i>
Ecoles	40 527	2006
Ecoles	162 000	2008
Petite enfance	252 055	2009-2010
Maisons de quartier	<u>74 500</u>	2010
Total expertises	529 082	
<i>Travaux</i>	<i>Montants/Fr.</i>	<i>Dépenses effectuées ou prévues</i>
Ecoles	135 000	2007
Ecoles	756 865	2008
Ecoles	108 000	2009-2010
Petite enfance (estimation sous réserve du résultat des expertises)	<u>1 500 000</u>	2011-2014
Total travaux	2 499 865	

Rapport de la commission de la sécurité, salubrité et du domaine public chargée d'examiner le 5^e plan financier d'investissement 2010-2021.

Rapport de M. Thierry Piguet.

La commission s'est réunie le 8 décembre 2009 pour traiter ce sujet, sous la présidence de M^{me} Patricia Richard.

Que M^{me} Frauenfelder qui a assuré la prise de notes soit vivement remerciée pour ce travail.

Audition du conseiller administratif M. Pierre Maudet et de ses services, représentés par MM. Nopper, Magnin, Saucy et Liaudat

Sans préambule, la présidente passe directement aux questions concernant le PFI.

Que regroupe l'acronyme CECOFOR?

C'est le centre de Richelien, à disposition de la Ville, et où la police municipale se formera quatre mois sur les six mois totaux.

Pourquoi les nouveaux uniformes de la police ne seront pas prêts avant avril ou mai?

Ce changement d'uniformes a fait l'objet d'un appel d'offres en commun pour toutes les communes, et la procédure est longue, afin d'éviter les éventuels recours. Le cahier des charges pour ces uniformes est en effet immense. Le lancement officiel de la police municipale aura lieu le 1^{er} mars, et les dernières pièces arriveront en mai.

Qu'en est-il exactement de la construction de la nouvelle caserne?

L'investissement des 60 millions en page 97 correspond à ce que coûterait une nouvelle caserne *ex nihilo*. L'intention du Conseil administratif est de se rapprocher du SSA, afin d'implanter une caserne principale sur la rive droite. Ce processus a été lancé il y a un an et demi. Cependant, les décisions vont faire l'objet d'un crédit bien moindre, et de concert avec les autres communes pour la rénovation et l'agrandissement. C'est pour cette raison que le projet est sous la rubrique non planifié, et qu'il ne coûtera pas 60 millions.

Que regroupe le renouvellement de protection respiratoire?

Il faut savoir qu'un pompier intervient presque toujours avec un appareil respiratoire, qui nécessite une manutention spécifique. L'effectif, composé de professionnels et de non-professionnels, se monte à 400 personnes, il faut donc diviser 1,2 million par ce nombre. La garniture seule coûte 10 000 francs; les cylindres pas loin de 1000 francs la pièce. Ces derniers ont une durée de vie de dix ans, mais passent tous les cinq ans par un institut de contrôle.

Est-ce que cette nouvelle caserne concentrera tout l'effectif?

Une réflexion est en cours, car on assiste à un déplacement de la centralité urbaine, qui va encore s'accroître avec les nouveaux chantiers (Praille-Acacias-Vernets). Or, les normes fédérales exigent une intervention en moins de dix minutes pour Genève. Plusieurs villes suisses ont déjà entamé le basculement des dispositifs de secours sur la couronne ou périphérie. D'ici à vingt ans, trop d'obstacles urbains empêcheront en effet la caserne des Bains de respecter les délais.

Est-ce que, dans ce scénario, la caserne des Bains sera maintenue?

Elle pourrait être exploitée la journée durant, mais il est très difficile de répondre actuellement. Le fait est que la caserne est de plus en plus mal située, dans un complexe de rues à 30 km/h.

Dans ce contexte, pourquoi les 1,5 million de francs budgétés pour la caserne de la rue des Bains ne figurent-ils pas dans les projets planifiés?

Les services attendent une date pour activer le projet. Dans les projets planifiés se trouve également la rénovation de la centrale d'alarme, qui va s'implanter le long de la rue du Vieux-Billard. Cela représente 3,5 millions de crédits, qui vont être soumis à la commission, et qui vont permettre d'opérer un rapprochement avec le 144 et éventuellement la centrale du Service de sécurité de l'aéroport (SSA).

Lors de la visite du SSA, nous avons parlé de cette caserne unique à l'aéroport et des contraintes d'un aménagement routier important. Est-ce qu'une jonction est vraiment réalisable avec l'autoroute?

Une étude est en cours, et la Confédération sera approchée car il s'agit d'une route nationale. Le projet consisterait à créer deux bretelles, dont une arrivée exclusive sur l'autoroute, avec une route d'évitement, permettant de rejoindre Meyrin ou Vernier. Le projet sera donc bien évidemment considéré dans son ensemble.

Qu'est-ce que ces 60 000 francs pour le tri sélectif?

Il s'agit d'un récipient de tri ne faisant pas l'objet d'un crédit spécifique, qui disparaîtra donc au prochain PFI. Pour les achats courants, c'est justement sur les lignes 310 ou 318 que le service se sert, d'où l'importance de ces lignes.

Quelles sont les différences entre les deux PFI?

Presque rien n'a changé. Il y a trois types de tranche de crédit (SIS 6 millions tous les trois ans; Voirie 3 millions 650; 2 millions 650 pour les autres véhicules tous les deux ans).

La présidente remercie M. Maudet et ses services et passe à la discussion.

Les libéraux pensent que ce PFI prend en compte des points fondamentaux de sécurité, avec une vision qui s'adapte à l'évolution, et se déclarent satisfaits de cette manière de conduire les projets.

Le groupe socialiste prend acte avec enthousiasme que ce PFI soit le même que le précédent.

Les Verts sont satisfaits, et ils veilleront à ce que les préoccupations écologiques soient suivies.

Le Parti démocrate-chrétien prend acte de cette feuille de route et espère que la volonté politique au sein du Conseil administratif soit d'accomplir ce qui est proposé.

A gauche toute! prend acte de ce PFI.

L'Union démocratique du centre prend également acte de ce PFI et signale sa satisfaction de l'analyse qui est faite en matière d'incendie et de secours, et du tri des déchets.

Le groupe radical se déclare satisfait de ce PFI.

Rapport de la commission des arts et de la culture chargée d'examiner le 5^e plan financier d'investissement de la Ville de Genève 2010-2021.

Rapport de M^{me} Florence Kraft-Babel.

Le 5^e plan financier a été renvoyé à l'étude des commissions en date du 15 septembre 2009. Il a été étudié à la commission des arts et de la culture (CARTS) lors des séances des 8 octobre et 26 novembre 2009 sous la présidence de M^{me} Christiane Olivier. Les notes de séances ont été prises par M^{me} Consuelo Frauenfelder que nous remercions de son travail.

Séance du 8 octobre 2009

Audition de M. Patrice Mugny, conseiller administratif en charge du département de la culture, accompagné de M^{me} Martine Koelliker, codirectrice du département

Etude du PFI page par page

Page 36

Un commissaire souhaiterait entendre M. Mugny sur la victoire de la Ville dans l'affaire du Jardin botanique.

M. Mugny répond que la Ville a en effet gagné, car M. Berron, qui avait déjà obtenu une année de plus, a fait recours contre l'autorisation de construire et a perdu, avec une amende en sus. Si aucun recours d'une instance supérieure n'apparaît ces prochains jours, les travaux devraient pouvoir commencer.

Pages 37 et 38

La présidente demande ce que contient la cellule 043.009.05.

M^{me} Koelliker répond qu'il s'agit d'une enveloppe de rénovation pour le Grand Théâtre, qui a servi à pallier le problème de la chute de pierres. Les travaux de rénovation débiteront en été 2014 et comprendront les études nécessaires au détail des fluides (électricité, éclairage, technique, salle, administration) car pour l'instant tout est mélangé, ce qui ne facilite pas les décomptes.

La présidente demande pourquoi les travaux sont reportés à 2014, alors que le crédit a été voté en 2003 et 2004.

M^{me} Koelliker répond que le Service de l'énergie a travaillé avec l'Ecole d'ingénieurs et résolu les problèmes de ventilation. Le service travaille donc en termes de priorité, et selon une certaine capacité de travail.

La présidente comprend que, pour tout l'aspect électrique, la commission doit donc s'attendre à une demande complémentaire.

Un commissaire a une question d'ordre général, qui concerne la vision du Conseil administratif dans les années à venir sur la rénovation et l'investissement des bâtiments culturels.

M. Mugny mentionne les 52 bâtiments culturels dont la Ville s'occupe, et les progrès effectués depuis six ans. Le projet du Muséum est en route, les travaux ont été réalisés pour le Victoria Hall, ceux du Jardin botanique vont être attaqués (avec 30 millions de fonds d'une fondation privée). Le département a plusieurs projets en cours, comme le MEG, l'Alhambra, qui sera bientôt soumis à la commission. Ainsi, d'ici deux à trois ans, tous les grands bâtiments auront été restaurés.

Pages 53 et 61

La présidente s'interroge sur la construction d'un immeuble de logements-ateliers (cellule 011.058.02, page 61).

M. Mugny répond qu'il s'agit d'une jolie collaboration en vue de la création d'ateliers d'artistes loués relativement bon marché (150 francs le mètre carré).

Pages 67 et 68

La présidente pose la question des travaux du BAC (cellule 042.041.03 et 04, page 68).

M. Mugny est très heureux de pouvoir répondre que, le transfert ayant eu lieu, le crédit d'étude va être déposé prochainement (probablement avant fin 2009).

La présidente salue cette bonne nouvelle et mentionne les locaux au sous-sol du bâtiment, qui, une fois assainis, pourraient servir de dépôt.

Page 93

La présidente s'étonne de retrouver la motion qui concerne la rue François-Grast dans les projets non planifiés (cellule 020.003.00).

M. Mugny précise que, l'impression du PFI étant bien antérieure au vote qui vient d'être fait, il est normal de retrouver cette motion dans ce chapitre.

Page 94

Une commissaire s'étonne de découvrir une ligne pour la construction d'une salle polyvalente, sans chiffre, sans lieu, sans attribution (cellule 043.046.02).

M^{me} Koelliker explique que cet objet était ancien et sans issue, du fait du manque de parcelle, mais qu'il restait dans les souhaits de chacun. Elle précise qu'une étude de faisabilité est en cours, puisqu'une parcelle a finalement été trouvée.

Page 95

Une commissaire demande de qui va dépendre le pavillon de la danse (cellule 046.057.02).

M. Mugny rappelle qu'aucune commune ne s'est proposée pour accueillir le pavillon sur son territoire. Le seul lieu possible serait la place Sturm, ce qui signifie un référendum garanti. D'autres pistes ont été évoquées, par exemple Château-Rouge à Annemasse. Ce serait une première en termes de projet régional, sympathique, et cela favoriserait la mobilité entre les lieux.

Séance du 26 novembre 2009

La présidente mentionne que le PFI ne sera pas voté, mais que la commission doit en prendre acte et, le cas échéant, faire des recommandations.

Une commissaire mentionne, à la page 93, que le projet de la rue François-Grast figure sous les projets non planifiés, ce qui est contraire aux vœux de la commission.

Une autre commissaire s'étonne de ce que la rénovation du MAH figure dans les projets non planifiés.

La présidente répond que ce n'est pas parce qu'il figure dans cette catégorie qu'il est abandonné. Au contraire, l'Etat et le MEG vont participer.

La présidente propose les recommandations suivantes:

- activer le dossier François-Grast;
- reprendre en main le projet du MAH;
- activer le BVAV afin que les travaux soient proposés.

Une commissaire libérale prend acte du PFI et se réjouit de ce que les projets concernent à la fois le patrimoine et le contemporain.

Une commissaire démocrate-chrétienne prend également acte du PFI, et félicite la Ville pour la rénovation des musées.

Un commissaire Vert remercie les fonctionnaires, et notamment M^{me} Koelliker, car la planification des grands bâtiments a été très bien faite. Les Verts se réjouissent également des grands projets d'avenir, comme le MEG ou l'Alhambra.

Une commissaire d'A gauche toute! prend aussi acte du PFI, et souhaiterait que le Canton participe davantage aux grands projets culturels.

Un commissaire radical prend également acte du PFI.

La présidente s'associe aux Verts pour ce qui a été dit, et pour le groupe socialiste se félicite que le BAC puisse voir le jour et que les locaux soient assainis.

Les recommandations proposées par la présidente sont approuvées par la commission.

Rapport de la commission des travaux et des constructions chargée d'examiner le 5^e plan financier d'investissement 2010-2021.

Rapport de M^{me} Isabelle Brunier

Traitement de la proposition

La proposition N° D-39 a été renvoyée à l'examen de la commission des travaux et des constructions lors de la séance du Conseil municipal du 15 septembre 2009. Elle a été traitée lors d'une unique séance de ladite commission, le 18 novembre 2009, sous la présidence de M^{me} Maria Pérez. Le procès-verbal a été rédigé avec beaucoup de soin et de promptitude par M. Jorge Gajardo Munoz, qu'il en soit ici remercié.

Présentation de la proposition

Le 5^e plan financier d'investissement 2010-2021 a été présenté aux membres de la commission par M. Rémy Pagani, conseiller administratif responsable du département municipal des constructions et de l'aménagement, M^{me} Isabelle Charollais et M. Claude-Alain Macherel, codirecteurs du même département.

M. le magistrat Pagani a brièvement introduit le sujet en soulignant l'utilité d'un outil de planification comme le PFI. La commission des finances a d'ailleurs reconnu les efforts d'affinement qui ont été faits dans la conception de ce document. Il rappelle que les élus du Conseil municipal sont encouragés à faire des recommandations. Il attire l'attention sur les graphiques comparatifs des quatre derniers PFI (page 25), qui montrent que les crédits déposés en 2010 sont beaucoup plus linéaires qu'en 2009.

Questions des commissaires

La rapporteuse se borne à reprendre ici les notes de séances, en les complétant le cas échéant et surtout en supprimant les noms propres des commissaires, tout en soulignant à nouveau la qualité du procès-verbaliste.

Page 4: «A. Priorité au logement...»

Une commissaire d'A gauche toute!, remplaçante, se fait le relais de la commissaire titulaire de la commission des travaux et des constructions. Elle note que certaines opérations sont confiées à des coopératives. M. Pagani explique que,

outre les logements confiés à la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS), certaines opérations de logement sont menées par la Ville et que des coopératives bénéficieraient d'un droit de superficie. M^{me} Charollais confirme que le Conseil administratif donne la priorité à la rénovation de 35 bâtiments situés en dessous de la limite des 0,5 de l'indice Stratus d'ici à 2014. Entre-temps, les constructions neuves sont effectivement confiées à des tiers, en droit de superficie, soit à des coopératives ou à la FVGLS. Elle mentionne les constructions à Sécheron et à la rue du Cendrier. M. Pagni mentionne les projets en attente dans le quartier des Grottes et à Vernier, ainsi qu'un petit terrain derrière le 25, rue du Stand, attribué à la Ciguè pour du logement pour personnes en formation dont le chantier vient de démarrer.

Page 4: «B. Les espaces publics et la qualité de vie...»

Une commissaire d'A gauche toute! demande des précisions au sujet de l'extension annoncée des zones piétonnes. M. Macherel répond que le plan de piétonnisation fera l'objet d'une présentation prochaine, sur le même modèle que le plan d'application de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit et le plan lumière.

Page 5: «B. Améliorer la qualité de vie dans les quartiers et étendre les zones à priorité piétonne»

Une commissaire d'A gauche toute! souhaite connaître le bilan des zones 30 km/h en ville de Genève. M. Pagni annonce qu'il se livrera à un bilan sur les zones 30 et les pistes cyclables, en séance plénière, lors de l'étude du budget 2010. D'ores et déjà, il annonce que, ces deux dernières années, les pistes cyclables se sont allongées de 10 km.

Page 6: «C. Cohésion sociale»

Une commissaire socialiste demande des précisions au sujet de l'implication de la Ville dans l'espace de quartier de l'Ancien-Manège qui, à sa connaissance, appartient à l'Etat. M^{me} Charollais répond que des discussions sont en cours entre la Ville et le Canton pour mettre en place un projet correspondant aux souhaits de l'Association pour un nouveau manège. Concrètement, la crèche, la ludothèque et la maison de quartier seraient placés sous la responsabilité de la Ville, puisque ces activités sont de sa compétence.

Page 6: «C. ...Culture»

Une commissaire d'A gauche toute! souhaite faire un point sur le Musée d'art et d'histoire. M. Pagni répond qu'à ce stade c'est le magistrat Mugny qui devrait

être interrogé. A sa connaissance, dans les semaines ou mois à venir M. Mugny reviendra sur ce dossier pour annoncer si le financement définitif est assuré.

Page 17: «Répartition des investissements totaux»

Un commissaire libéral regrette que le graphique N° 2 bis n'indique pas plus clairement l'évolution des priorités. M. Pagani explique que le volume des investissements augmente dans la tranche consacrée au logement mais diminue dans la partie consacrée aux aménagements du domaine public. Plus précisément, la Ville s'efforce de faire des aménagements moins coûteux. Le même commissaire libéral s'étonne qu'aucun investissement n'est prévu pour l'actuelle Comédie de Genève. Quelles sont les intentions de la Ville par rapport à cet équipement? M. Pagani répond que cette question devrait être posée par écrit à M. Mugny. Par ailleurs, le même commissaire demande où se répercutent les investissements consentis pour la villa Freundler. M. Macherel répond qu'ils se retrouvent, sous forme d'amortissements, dans le groupe 33 des budgets de fonctionnement des services bénéficiaires. Les imputations figurent dans le rapport sur les comptes. Le même commissaire libéral regrette le manque d'information sur les conséquences financières des choix qui sont faits en matière d'investissements. Il a l'impression que les nouveaux investissements ne sont jamais compensés ailleurs par de nouvelles économies. Au contraire, M. Pagani assure que, ces dernières années, le Conseil administratif a sorti des budgets très restrictifs, d'où les nouveaux projets sont justement exclus.

Page 28: 012.069.10

Une commissaire socialiste s'étonne de la surélévation prévue à la rue de Lausanne 27. M^{me} Charollais répond qu'il s'agira de ramener le gabarit à ceux qui sont dans le même alignement et à construire un bâtiment sur cour dont le gabarit est plus élevé que celui du bâtiment qui se trouve actuellement derrière, qui va être démoli et reconstruit.

Page 28: 043.049.02

Une commissaire d'A gauche toute! souhaiterait que les travaux sur les installations de scène du Théâtre Pitoëff empiètent le moins possible sur la saison artistique. M^{me} Charollais prend note de la demande.

Page 28: 061.053.04

Une commissaire d'A gauche toute! souhaiterait que les travaux de désamiantage des crèches empiètent le moins possible sur les périodes de fonctionnement des crèches. M^{me} Charollais répond que les 46 établissements concernés ne seront

pas désamiantés en même temps. De plus, les travaux seront concertés avec la Délégation à la petite enfance.

Page 29: 102.022.06; 102.022.08

M. Macherel confirme à une commissaire socialiste que des projets de réaménagement des squares Chantepoulet et Pradier seront effectivement déposés en 2010. M. Pagani confirme qu'un projet de réaménagement de la place Longemalle sera déposé entre la fin de cette année et le début de l'année 2010. M. Pagani dit être soucieux des questions d'aménagement des espaces publics.

Page 37: 043.007.02

Une commissaire d'A gauche toute! demande quelles seront les conséquences, en termes de coûts, pour la Ville, si le CEVA n'est pas accepté le 29 novembre. M. Pagani assume avoir pris un risque en pariant sur le vote favorable au CEVA.

Page 52: 012.034.02

Un commissaire libéral fait remarquer que le crédit d'investissement pour la rénovation de la villa Freundler se monte à presque 3,7 millions de francs et non à 3,161 millions comme indiqué. A part cela, il regrette le manque d'informations sur la valeur du bâtiment. Sur ce dernier point, M. Pagani estime que cette donnée n'est pas utile au PFI. S'agissant du montant que le commissaire libéral estime sous-évalué, M. Macherel renvoie les commissaires à la page 55: 091.009.02, où figure le crédit du réaménagement du parc de la villa Freundler, devisé à 540 000 francs.

Page 53

Une commissaire d'A gauche toute! évoque un audit sur les salles communales d'après lequel ces lieux ne seraient pas conformes aux normes de sécurité. Elle souhaiterait connaître les intentions de l'administration à ce sujet.

Page 57: 106.502.05

Une commissaire d'A gauche toute! s'interroge sur la participation de l'Etat à la liaison souterraine sous la rue Lombard. M. Pagani fera supprimer cette ligne, selon le vœu du Conseil municipal.

Page 79: 091.018.10

Un commissaire Vert souhaiterait avoir des détails sur les 14 millions annoncés en «projet actif» pour la plaine de Plainpalais. M. Pagani évoque les travaux

actuellement en cours, au centre de la plaine, ceux en attente, du côté de la Pierre, les rangées d'arbres supplémentaires, les travaux électriques, le *bowl*, à discuter avec les habitants et l'arborisation de la place de jeux. Sur insistance d'un commissaire radical, M. Pagani explique que tous ces travaux étaient bien prévus, mais qu'ils coûteront aussi un peu plus cher que prévu. M. Pagani annonce l'arrivée prochaine de la proposition concernant la plaine.

Page 99: 081.059.00

M. Macherel répondra par écrit au même commissaire Vert au sujet des raisons pour lesquelles la Ville de Genève est impliquée dans l'entretien du canal de l'Aire. Il précise toutefois que cette ligne figure dans les «projets non planifiés».

Page 103: 102.031.05

Le même commissaire Vert ne désespère pas qu'un jour le Conseil administratif procède à l'étude et l'aménagement de la place Neuve. Il en appelle au respect des motions du Conseil municipal.

Prise de position des groupes

La commission prend acte, sans vote, du plan financier d'investissement 2010-2021.

Rapport de la commission de l'informatique et de la communication, chargée d'examiner le 5^e plan financier d'investissement 2010-2021.

Rapport de M^{me} Hélène Ecuyer.

La commission de l'informatique et de la communication s'est réunie le 5 octobre 2009 sous la présidence de M. Pascal Rubeli, remplaçant M. Jean Sanchez, pour étudier le 5^e PFI, renvoyé dans les commissions spécialisées par le Conseil municipal lors de sa séance du 15 septembre 2009. Les notes de séances ont été prises par M. Daniel Zaugg que je remercie pour la qualité de son travail.

Séance du 5 octobre 2009

Audition de M. Yves Nopper, directeur du département de l'environnement urbain et de la sécurité (DEUS), accompagné de M. Eric Favre, directeur de la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC)

Le président, M. Rubeli, annonce l'absence de M. Pierre Maudet, conseiller administratif chargé du DEUS, retenu par des obligations, et propose d'étudier le 5^e PFI bloc par bloc afin de mieux cibler les éventuelles questions.

M. Nopper présente le 5^e PFI comme étant le document de synthèse des projets d'investissement de l'ensemble de l'administration. Certains de ces objets sont prioritaires sur d'autres, ce qui peut rendre la lecture de ce document un peu difficile. La commission ne va examiner que les objets concernant la DSIC.

M. Favre propose de s'intéresser au potentiel de crédits de réalisation qui devraient être déposés en 2010. Au chapitre «Administration générale», il explique qu'il s'agit du 2^e plan biennal des systèmes d'information et de communication (PSIC), qui est le regroupement de l'ancien PIQ, plan informatique quadriennal, voté en tranches annuelles de 4 000 000 de francs. Les demandes de crédits de ce PSIC s'élèveront à 7 200 000 francs pour deux ans, soit une baisse de 10% par rapport au PIQ.

M. Nopper ajoute que le PFI est un plan évolutif, qui peut être revu en tout temps. Certains projets sont parfois décalés, en fonction des priorités de la Ville. C'est un arrêt sur image, à un moment donné, permettant d'avoir une vision de l'avancement des projets.

Pour répondre à une commissaire sur les bibliothèques municipales, il précise qu'il ne s'agit pas de la numérisation, mais de la gestion informatique des livres. Concernant la numérisation des documents, c'est le département des affaires culturelles qui sera chargé de l'attribution des mandats. Il relève que le crédit prévu pour l'équipement informatique au chemin de l'Impératrice est compris dans le cadre plus large de la rénovation des locaux, gérée par le Service des bâtiments.

Un crédit de 5 350 377 francs présenté au chapitre «Sécurité publique» est lié au projet cantonal et communal d'un nouveau réseau national de sécurité, Polycor, créé au niveau fédéral. Un autre crédit de 500 000 francs est destiné à raccorder le Centre de compétence et de formation de la protection civile (CECOFOR) au réseau de la Ville de Genève.

Dans ce 5^e PFI se trouvent également, pour un montant total de 12 500 000 francs, les crédits pour la mise à jour du central d'alarme 2011, situé au 11 de la rue du Vieux-Billard, à la caserne des pompiers. Le système est remis à jour chaque année par la DSIC. Ce projet fait encore l'objet d'études dans le cadre de l'organisation

générale des alarmes, que ce soit la police, les ambulances ou le SIS. Ce système étant encore fonctionnel, il n'est pas prioritaire et ne sera probablement pas proposé au Conseil municipal en 2010.

M. Favre relève qu'une somme de 700 000 francs est prévue, en 2011, pour l'équipement du nouveau Conseil municipal.

Un membre de la commission aimerait savoir où se situe la mise en place des bornes wi-fi dans ce PFI. Il répond que leur installation est comprise dans le PSIC de 7 200 000 francs. Ce plan est divisé en deux volets: les parcs publics d'un côté et les institutions telles que les bibliothèques municipales, centres pour les aînés, universités ou autres de l'autre. Il souligne que la DSIC reste attentive aux éventuelles conséquences de ces installations pour la santé.

Les questions épuisées, le président libère MM. Favre et Nopper et passe à la discussion.

Un commissaire fait remarquer qu'en l'absence du magistrat il est difficile de prendre une position politique sur ce programme.

La question est posée à la commission sur l'opportunité de l'audition de M. Pierre Maudet et cette audition est refusée à l'unanimité, la commission estimant que ce n'est pas avec le contenu du PFI qu'il est possible d'avoir une vision politique des investissements en informatique, mais par le biais des crédits des PSIC proposés tous les deux ans et qui permettent d'avoir le détail de chaque objet présenté.

La commission ne se prononce pas sur le PFI.

Rapport de la commission de la jeunesse et des sports chargée d'examiner le 5^e plan financier d'investissement 2010-2021.

Rapport de M^{me} Hélène Ecuyer.

La commission de la jeunesse et des sports s'est réunie les 23 et 30 novembre 2009 sous la présidence de M. Alexandre Chevalier, remplacé le 30 novembre 2009 par M^{me} Odette Saez, pour étudier le 5^e PFI renvoyé dans les commissions spécialisées par le Conseil municipal lors de sa séance du 15 septembre 2009. Les notes de séances ont été prises par M^{me} Tamara Saggini, que la rapporteuse remercie pour la qualité de son travail.

Séance du 23 novembre 2009

Audition de M. Manuel Tornare, conseiller administratif chargé du département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports, accompagné de M^{me} Simone Irminger directrice-adjointe, de MM. Claudio Deuel, délégué à la jeunesse et Philippe Voirol, Service des sports

Le président de la commission accueille M. Manuel Tornare et ses collaborateurs, et l'informe que la commission aurait souhaité un compte rendu des forums sur le sport.

Le magistrat signale qu'il y a eu deux forums sur le sport: le premier s'est tenu le 14 novembre 2009 et a rassemblé 160 personnes dont un certain nombre de membres du Conseil municipal. Pour soutenir l'élan de cette journée, il a été décidé de créer un groupe formé de différents services municipaux, de fonctionnaires de la Ville de Genève et de l'Etat et des communes. Cette entité serait chargée, entre autres, de faciliter l'organisation de grandes manifestations sportives. Le deuxième forum a eu lieu le 19 novembre 2009 et réunissait les conseillers administratifs, les maires et adjoints s'occupant du sport. M. Tornare s'y est engagé à étudier, en fonction des investissements, quelles seront les installations intercommunales dans les dix prochaines années; certains projets étant déjà à l'étude, comme le centre multisports de Plan-les-Ouates. Une autre réunion est prévue en janvier 2010.

M. Tornare rappelle en préambule que le PFI est un plan d'intention qui évolue, et, lorsqu'un objet en est extrait, il est soumis au Conseil municipal, sous forme de proposition du Conseil administratif. Par rapport au précédent, il l'a revu et corrigé et y a ajouté quelques éléments, qui ont été acceptés par ses collègues. Au 2^e PFI, le sport représentait 3,2% du total des investissements et a passé à 4% au 5^e PFI.

La commission examine le document page par page pour les objets concernant le sport, ainsi que ceux pour la jeunesse, qui se retrouvent sous Délégation à la jeunesse, social ou culture et loisirs.

Projets pour le sport

M^{me} Irminger signale que les investissements pour le sport représentent 159 000 000 de francs. Dans ce montant est compris un complexe sportif aux Eaux-Vives avec piscine, crèche et espace quartier, pour un montant de 65 000 000 de francs. Cet objet dépend du vote sur le CEVA. D'autres projets sont planifiés, au stade de Frontenex, à celui du Bout du-Monde ainsi qu'une salle multisports dans le périmètre des Vernets. Le magistrat souligne la qualité du projet du complexe sportif des Eaux-Vives.

Installations sportives de la plaine de Plainpalais, (boules et skate)

Le magistrat essaye de répondre aux demandes des usagers et des différentes associations concernées.

Vernets

M. Tornare explique que des discussions sont en cours avec les différents partenaires. Une proposition de crédit pour la troisième phase pourrait être présentée au Conseil municipal. La création d'une nouvelle patinoire serait à envisager, mais elle ne pourrait pas être réalisée avant cinq ou six ans.

Concernant le plancher démontable, M. Voirol précise qu'il s'agit d'un plancher qui peut se placer sur la glace, lors de concerts ou autres manifestations, transformant la patinoire en salle polyvalente.

Différents projets de rénovation et de mise en conformité de stades sont inscrits dans ce PFI; certains intégrant aussi le football féminin, il faudrait aussi prévoir des vestiaires adéquats.

Délégation à la jeunesse

Chantiers jeunes

M. Deuel rappelle que cela fait quelques années qu'il voulait créer des «chantiers jeunes», qui permettraient à des jeunes en insertion de s'impliquer pendant quelques semaines pour des chantiers les concernant.

Foyer de Sécheron

Les crédits prévus comprennent différents équipements, notamment un espace de quartier, une ludothèque et une crèche. M. Deuel ajoute que le quartier de Sécheron est très délaissé, il y a beaucoup de problèmes avec les jeunes, entre le cycle et le collège.

Villa Freundler

Cette villa a été squattée puis occupée, et maintenant il faut la rénover. La Ville ne voulait pas en faire une maison de quartier et, dans un premier temps, le rez-de-chaussée et les locaux en sous-sol seraient destinés à des activités pour le quartier, alors que le premier et le deuxième étage seraient aménagés en chambres pour des jeunes.

Les coûts pour la rénovation et les aménagements sont estimés à plus de 3 millions de francs.

Autres projets pour la jeunesse

D'autres projets pour les jeunes sont prévus dans ce PFI, notamment sur des terrains situés sur la commune de Vernier appartenant à la Ville de Genève, notamment à la ferme Menut-Pellet, qui pourrait devenir une maison de quartier, en remplacement de la villa La Concorde, classée.

La villa Saint-Exupéry, au Bout-du-Monde, ex-Chalet, va être rénovée.

Une étude est en cours pour le bâtiment et les serres de Beaulieu qui pourraient abriter, entre autres, l'association Pré en bulle.

Le projet de la pépinière d'ateliers, initialement prévue à la route des Jeunes, est prêt, mais les lieux manquent. Le but est de créer des mini-entreprises en mettant à disposition des locaux dont le loyer serait progressif, pour une durée maximale de cinq ans.

Séance du 30 novembre 2009

La commission prend acte de ce 5^e PFI. Certaines commissaires sont satisfaites de voir se développer le sport de proximité et pour les aînés et d'autres s'interrogent sur ce qu'est devenu le projet de la ferme Menut-Pellet, à Vernier.

Néanmoins, suite à cet examen, certains commissaires proposent la recommandation suivante:

«Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif d'adapter rapidement les locaux sportifs au sport féminin, notamment en matière de vestiaire.»

Vote de la recommandation

C'est à l'unanimité de la commission que cette recommandation est acceptée.